

La construction de cette route apporterait peut-être plus d'avantages à la région atlantique que la Voie maritime du Saint-Laurent. Elle pourrait sûrement être envisagée, comme elle aurait dû l'être, dans le cadre de la coopération et des négociations poursuivies entre les États-Unis et le Canada, lorsqu'il est question de concessions mutuelles pour atteindre les buts et objectifs communs, comme cela a été le cas par exemple au cours des récentes négociations relatives à la construction du pipe-line, ou de la route de l'Alaska.

La construction de cette route permettrait de raccourcir la durée du parcours d'environ quatre heures, ce qui permettrait, au bout de l'an, de réaliser de grosses économies d'énergie et d'entretien. On rapprocherait ainsi les provinces de l'Atlantique des marchés du reste du Canada. Un grand nombre de denrées en vrac qui doivent être à présent transportées par fer ou par eau pourraient alors s'orienter vers de nouveaux marchés, grâce au transport routier. Une telle route favoriserait le tourisme. Il y a des arguments en faveur de la construction d'une route qui relierait Gatetown, au Nouveau-Brunswick, aux installations militaires américaines. Les deux pays s'en réjouiraient. La dépense serait de taille. Par contre, ce serait un bon investissement en comparaison des sommes colossales qui ont été consacrées à la construction de gratte-ciel inutiles et prétentieux et d'aéroports gigantesques. Cela contribuerait largement à compenser certains désavantages qu'ont les Maritimes par rapport aux autres provinces de par leur situation géographique.

● (2207)

Il faut que le ministère de l'Expansion économique régionale favorise la construction de voies commerciales. Ce dont les Maritimes ont besoin, ce n'est pas de cadeaux, mais d'améliorations et de possibilités de développement. Le MEER peut aider cette région, mais il ne jouit pas d'une grande liberté d'action dans sa position actuelle. Il doit prendre des mesures pour créer une bonne infrastructure et lancer des projets de cette importance avec la collaboration des autres ministères ou assouplir ses critères. Il pourrait accorder des subventions à d'autres sortes d'entreprises, sauf dans le secteur manufacturier ou celui de la transformation; c'est notamment ce que l'on fait en Allemagne. En conservant la formule actuelle, comme le montrent les statistiques, nous ne faisons que maintenir au sein du MEER des politiques qui ne permettent pas de venir réellement en aide aux régions défavorisées du pays; nous voyons d'ailleurs la situation se dégrader continuellement depuis ne fût-ce que quelques années.

M. Ed Lumley (secrétaire parlementaire du ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, le député de Central Nova (M. MacKay) a soulevé plusieurs questions au sujet du rôle du ministère de l'Expansion économique régionale dans la région atlantique du Canada et dans sa propre province de Nouvelle-Écosse en ce qui concerne la création d'emplois. Bien que le ministre soit d'avis que les efforts de son ministère à cet égard devraient maintenant être bien connus de la majorité des habitants de la Nouvelle-Écosse, étant son ancien secrétaire parlementaire, je suis heureux, à ce moment-ci, d'informer le député de ce qui se passe, non seulement dans sa province d'origine, mais aussi dans sa propre circonscription.

L'ajournement

Le député veut savoir quelles nouvelles initiatives le ministère a en tête. Le MEER travaille de concert avec les gouvernements provinciaux à recenser et à exploiter les occasions de développement. Par conséquent, je n'ai pas d'initiatives unilatérales en tête.

Ce que le ministère a l'intention de faire doit aussi être replacé dans le contexte de ce qu'il fait actuellement. Le ministère cherche constamment, de concert avec les provinces, de nouvelles initiatives qui pourraient aboutir à des accords de développement. En Nouvelle-Écosse, le ministère a signé dix accords de ce genre en moins de trois ans et leur valeur globale atteint un quart de milliard. Nous espérons annoncer bientôt de nouveaux accords qui contribueront de façon positive et durable à améliorer l'économie de cette province.

Les accords actuellement en vigueur portent sur le secteur des ressources naturelles, notamment l'exploitation forestière, l'agriculture et les minéraux. D'autres ont trait au développement industriel, à l'aciérie de Sydney, au détroit de Canso, au tourisme et à la rénovation du port d'Halifax et de Dartmouth.

Les députés de l'opposition affirment fréquemment que pour régler nos problèmes économiques, le ministère peut se contenter d'exploiter les ressources naturelles. Nous nous sommes engagés effectivement à exploiter les ressources naturelles de la Nouvelle-Écosse. Une autre ressource, les pêches, est la seule préoccupation d'un ministère du gouvernement.

Ces ententes n'ont pas été élaborées pour répondre à des cas particuliers, ni proposées à titre de mesures purement politiques, pour aplanir les variations et créer des emplois comme par magie. Bref, elles ne représentent pas le type d'expédients que l'honorable député réclame.

S'il était possible de créer des emplois permanents simplement en consentant des prêts sans intérêt au secteur privé, il y a longtemps que nous aurions recommandé cette mesure; mais cette méthode est trop simpliste. Elle ne tient aucun compte des réalités économiques, et j'ajouterais qu'elle ne tient pas compte non plus de ce qui arriverait à nos institutions de prêts traditionnelles si l'on mettait sur le marché une trop grande quantité «d'argent gratuit».

Ce que nous pouvons faire, cependant, et ce que fait d'ailleurs le ministère, c'est d'injecter des fonds fédéraux dans l'économie de façon à accroître les possibilités d'investissement. Nos accords de développement représentent les idées les plus avancées quant à la manière de stimuler la croissance économique en créant d'abord un environnement propice à l'investissement privé.

● (2212)

Mais ce n'est pas facile et il faut du temps. Les programmes d'envergure qui s'appliquent aux forêts, à l'agriculture, à l'exploitation minière et au tourisme doivent par définition avoir un champ d'application très large. Ils ouvrent toutefois au secteur privé un grand nombre de possibilités.

Le député aimerait peut-être savoir que les résidents de sa propre circonscription ainsi que des régions environnantes profitent de ces programmes depuis un certain temps. Les subventions consenties aux agriculteurs dans le comté de Pictou au cours des deux dernières années s'élèvent en tout à plus de \$491,000. Ces sommes ont été versées aux termes de l'accord sur le développement du secteur agricole.